



## LA LETTRE DU RÉSEAU DES RÉSERVES NATURELLES DE BASSE-NORMANDIE

N°8  
septembre  
2014

### Les mares dans les réserves naturelles

Dès 1997, dans leur « *Radioscopie des mares* », la mare était qualifiée d'« *objet géographique insaisissable* » par M. Sajaloli et Mme Teissier-Ensminger. Pourtant, les mares sont des éléments identitaires des paysages bas-normands. Depuis dix ans, un nombre croissant d'acteurs s'implique pour mieux les connaître, les faire connaître et les réhabiliter.

L'avènement des technologies numériques et des interfaces en ligne offre d'excellents outils pour animer des projets participatifs de recensement, qui permettent de dresser des états des lieux à une vaste échelle.

Les dynamiques associatives sont souvent à l'origine d'inventaires de la faune, de la flore et des habitats, permettant de clarifier les enjeux de conservation de ces « îlots de biodiversité ».



Progressivement, la mare s'est imposée comme un support pédagogique idéal. C'est vrai pour les publics scolaires car c'est un petit écosystème à leur portée. Cela l'est également pour les élus, les agriculteurs ou encore les citoyens qui recherchent les solutions d'un développement équilibré de leur territoire et souhaitent agir de façon concrète, en faveur de la nature et de la ressource en eau, dans leur environnement proche.

De nombreux organismes gestionnaires restaurent des mares ou en créent de nouvelles, certains intègrent la valeur d'usage de ces milieux à leurs projets, d'autres privilégient une approche patrimoniale. Bien souvent, la réussite de ces opérations repose sur une approche à l'échelle des réseaux de mares sur un vaste territoire.

Les réserves naturelles agissent, quant à elles, sur un territoire restreint qu'elles maîtrisent. De plus, elles sont en capacité de mettre en place des expérimentations de gestion, des suivis écologiques, et ont ainsi le privilège de pouvoir suivre la dynamique d'évolution de ces milieux sur le long terme. Cela fait des Réserves naturelles un contributeur scientifique et technique de premier ordre pour l'étude et la conservation des mares en Basse-Normandie.

Elodie Seguin  
Responsable scientifique de la Société nationale  
de protection de la nature.

Mare vue de l'autre côté du miroir.

1 : Chantier bénévole de restauration de mare - 2 : *Hottonia palustris* - 3 : Mare après travaux - 4 : Mare champêtre - 5 : Mare forestière - 6 : Une mare vue de l'intérieur.



## RNN de l'estuaire de la Seine

### Des mares de chasse sous haute surveillance !

La réserve naturelle de l'estuaire de la Seine est constellée de plus de 180 mares de chasse situées sur le Domaine Public Maritime des circonscriptions portuaires des Grands Ports Maritimes du Havre et de Rouen. L'Association de Chasse du Domaine Public Maritime est l'unique concessionnaire de 165 installations de chasse qu'elle « rétrocède » à ses adhérents désignés alors comme « rétrocessionnaires ».

Afin d'encadrer la gestion de ces mares, un cahier des charges fixant des modalités techniques et administratives a vu le jour dès le 1er plan de gestion validé en 2001 et fut largement amendé depuis. De la demande du rétrocessionnaire à la réalisation des travaux, en passant par les autorisations préfectorales, c'est toute une procédure qui a été mise en place dans le seul but de limiter les pratiques excessives et de faciliter les contrôles de conformité ainsi que les éventuelles procédures pénales.

Ainsi le rétrocessionnaire doit remplir un formulaire individualisé de demande de travaux. Le gestionnaire effectue alors une expertise de terrain (inventaires phytosociologiques, relevés DGPS (x,y,z), analyses topographiques...) qu'il présente à un groupe de travail désigné par le comité consultatif. Le groupe de



travail étudie et émet un avis qui fait ensuite l'objet d'un arrêté préfectoral définissant les modalités pratiques des travaux autorisés.

Depuis le renforcement des procédures administratives et la mise en place d'alternatives aux poursuites pénales (Travaux d'intérêts généraux, remises en état...) conduite sous l'impulsion du procureur de la République et des services départementaux de l'ONEMA, on a pu observer une baisse significative du nombre de demandes de travaux (moins de 40 mares depuis 2012 contre près de 80 en 2007) et une augmentation du taux de conformité des travaux. Preuve en est faite que le travail conjoint entre les services administratifs et judiciaires peut porter ses fruits.

Néanmoins, les récents événements qui ont une nouvelle fois agité l'actualité estivale de la réserve naturelle, démontrent que l'information doit impérativement mieux circuler entre le gestionnaire et les rétrocessionnaires.

Aurélien Canny

## RNR géologique de Normandie-Maine

### Comment manger lorsque l'on est un Conodonte ?

Difficile de parler de la thématique des mares lorsque l'on n'en possède pas. La Réserve Naturelle Régionale géologique de Normandie-Maine abrite et protège quelques restes d'animaux non pas d'eau douce mais marins et aujourd'hui disparus : les Conodontes.

Comment pouvaient se nourrir ces animaux énigmatiques s'apparentant à de petites anguilles apparus il y a près de 500 millions d'années et disparus 300 millions d'années plus tard ?

Animaux dont les restes sont des microfossiles de l'ordre du millimètre en forme de denticule, attribués après plus d'un siècle de discussions à des pièces buccales mais dont l'appartenance ou non aux vertébrés suscite toujours de vifs débats.

Des chercheurs de l'Université de Zurich<sup>(1)</sup> ont très récemment réalisé un modèle 3D animé qui rend compte de la manière dont mangeaient ces animaux sans mâchoires ?

Ils possédaient deux lèvres supérieures portant chacune une grande dent, une sorte de langue ornée également de « dents » (pointues ou en forme de peigne). Cette langue fixée sur un cartilage, maintenue par des muscles se déplaçait d'avant en arrière pour attraper la nourriture selon un système semblable à

celui d'une poulie. Au fond de la gorge, deux paires de « dents » plus robustes devaient permettre de découper et mâcher la nourriture.

Ce mécanisme s'apparente à celui des lamproies de nos rivières et contribue pour certains chercheurs à la thèse d'une proximité évolutive entre les deux groupes.

Reste à répondre à la question : que mangeaient les Conodontes de la « Carrière des Vaux » il y a 445 millions d'années ?

<sup>(1)</sup> Nicolas Goudemand, Michael J. Orchard, Séverine Urdy, Hugo Bucher, Paul Tafforeau : Synchrotron-aided reconstruction of the conodont feeding apparatus and implications for the mouth of the first vertebrates, PNAS early edition, doi 10.1073/pnas.1101754108. 2011.



Appareil masticatoire des Conodus (University of Zurich, Nicolas Goudemand).



Représentation artistique d'un Conodonte.

## Végétations des mares oligotrophes acidiphiles de la RNN tourbière de Mathon

Si la visite de la tourbière de Mathon offre bien des surprises, la découverte, au détour du platelage en bois, de la mare principale du site constitue toujours un moment marquant tant pour les adultes que pour les enfants. Entre le concert des grenouilles vertes et l'incessant ballet aérien des libellules et demoiselles colorées, ce point d'eau libre ne manque pas d'attrait. Plus discrètes, les plantes n'en sont pas moins dignes du plus grand intérêt.

De profondeurs et d'origines diverses, les mares qui ponctuent le bas-marais tourbeux de Mathon hébergent des cortèges végétaux originaux et à forte typicité. Délicate plante carnivore aquatique protégée en Basse-Normandie, la petite utriculaire est bien représentée dans plusieurs dépressions en eau du site ; elle se voit néanmoins concurrencée depuis quelques années par des communautés algales fluctuantes et variées, notamment par les Characées (*Chara connivens*, *C. fragifera*).

Sur le pourtour des mares, le millepertuis des marais, accompagné du potamot à feuilles de renouée et de la potentille des marais, dessine une couronne flottante s'étendant peu à peu vers le



centre. Cette association amphibie typique des tremblants en milieu tourbeux s'apparente à l'*Hyperico elodis-Potametum polygonifolii* (Allorge 1921) Br.-Bl. & Tüxen 1952, colonisant les mares peu profondes, dont les eaux mésotrophes à oligotrophes acides reposent sur un substrat riche en matière organique. Sur cette « assise » végétale prennent appui de nombreuses espèces du bas-marais (roseau, marisque, laïches...) qui peu à peu contribuent à la fermeture des mares en recouvrant l'eau libre. Un entretien par faucardage avec exportation des produits est entrepris tous les 2 ans sur les mares de la tourbière de Mathon, afin de préserver les cortèges aquatiques floristiques et faunistiques qui leur sont associés.

Séverine Stauth



## RNN du marais de la Sangsurière et de l'Adriennerie

L'étude des coléoptères et des hétéroptères aquatiques de la réserve naturelle de la Sangsurière et de l'Adriennerie menée en 2013 sur les différents milieux aquatiques (ruisseaux, mares, fossés, gouilles) a permis de recenser 103 espèces de coléoptères et 34 espèces d'hétéroptères aquatiques ; 72 espèces de coléoptères et 22 d'hétéroptères aquatiques sont nouvelles pour la réserve. Le marais de la Sangsurière a les cortèges les plus intéressants en termes de richesse spécifique ou de nombre d'espèces remarquables, en raison de la diversité des



milieux et de leur bon état de conservation. Les trois mares du secteur présentent le plus grand nombre d'espèces par rapport aux autres milieux aquatiques. La richesse

des milieux est corrélée à la diversité des habitats en lien avec une gestion différenciée (variabilité facteurs écologiques : hauteur d'eau, densité de végétation, type de berges).

Le marais de l'Adriennerie dispose également de cortèges particuliers, leur typicité pourrait être améliorée par une meilleure expression des végétations acidiphiles et turficoles des dépressions humides. L'anse de Catteville, secteur agricole plus intensif et drainé, présente une richesse spécifique moins intéressante et peu d'espèces remarquables.

Le cortège observé dans la réserve naturelle est aussi original, avec de nombreuses espèces paludicoles et/ou tyrphophiles (espèces qui fréquentent les tourbières, les landes humides pour certaines phases du cycle de vie). Ces espèces sont peu communes, rares voire nouvelles pour la Basse-Normandie. En l'état actuel des connaissances, la réserve naturelle de la Sangsurière et de l'Adriennerie apparaît d'importance régionale pour ces deux groupes d'invertébrés. Ils feront partie des espèces présentées dans l'ouvrage sur la faune de la réserve naturelle, illustré de photographies naturalistes inédites.

Emmanuelle Bouillon

## RNN de la forêt domaniale de Cerisy Les mares forestières

La Réserve Naturelle Nationale de Cerisy est vaste de 2 130 ha. Perchée sur son petit promontoire limoneux, elle est sillonnée par des ruisseaux souvent encaissés et étroits.

Au gré des interventions humaines (volontaires dans le cas de creusements pour l'extraction de matériaux, moins volontaires dans le cas des tassements ponctuels et des bombardements), le massif s'est couvert d'un réseau lâche de mares.

Deux types de mares s'y développent :

- les mares forestières sont entourées d'une strate arborescente pouvant la recouvrir. L'interception des rayonnements solaires limite le développement de la végétation aquatique, restreint l'oxygénation de l'eau et freine la dégradation des feuilles qui y tombent. Ces mares sont soumises à des processus de comblement.
- les mares de lisières se situent à l'interface des milieux ouverts (intra ou extra forestiers) et des milieux fermés. Le développement végétal est meilleur et l'eau est mieux oxygénée. Ces mares ont l'extrême avantage d'abriter les cortèges des mares forestières et des mares de type « prairial ».

Les amphibiens fréquentent ces deux types de structure avec une préférence pour celles de lisières. L'eau plus chaude, la végétation plus accueillante étant des facteurs de réussite pour leur reproduction. Pour ce qui est des insectes, la richesse spécifique est meilleure en milieu ouvert. Il ne faut pas pour autant conclure

à l'inutilité des mares forestières qui hébergent une faune et une flore certes plus simplifiée mais tout aussi utile et importante pour la biodiversité. Leur rôle d'abreuvoir pour la faune est un atout important. Sur la réserve la prise en compte des mares est passée par 3 étapes :

**Connaître l'existant** (repérage des points d'eau existants, descriptions, inventaires des amphibiens et des insectes aquatiques). Un volet sur la végétation reste à mener.

**Gérer et valoriser l'existant** en lançant des programmes de restauration : curage, coupe de ligneux... Des précautions sont alors à prendre pour ne pas perturber outre mesure le milieu. Les coupes de ligneux ne portent que sur la moitié des berges, les produits de curage restent à proximité de la mare, les dates d'interventions sont fixées selon les périodes de reproduction.

**Améliorer l'offre** par des créations ponctuelles. Ce volet est plus limité mais néanmoins nécessaire pour augmenter le nombre de mares de lisière.

Reste au gestionnaire à maîtriser sa trame de mares par des entretiens réguliers et des suivis adaptés.

Sébastien Etienne





## RNR des anciennes carrières d'Orival

Qui visite les anciennes carrières d'Orival en été, découvre un milieu fleuri, chaud et sec. Il n'y a pas trace de milieu aquatique. Pourtant, dans les années 70, M. Lavis, témoignait avoir connu le carreau de la carrière inondé en hiver. L'eau gelée par le froid permettait certaines années de venir y pratiquer le patin à glace. Mais depuis plusieurs décennies, ce phénomène d'inondation ne s'est pas reproduit.

Aussi, en 2001, alors que le Conservatoire d'espaces naturels commençait à s'impliquer sur le site, un projet de création de mare est né dans la tête de Marc Le Rochais, alors stagiaire. Aussitôt dit, aussitôt fait ! Mais la déception fût grande de constater que cette mare ne tenait pas l'eau. Et puis, les années passèrent...

Un processus d'imperméabilisation naturel s'est enclenché. Située dans le creux du carreau, la mare recueille les rares écoulements de surface. Ils y apportent des particules fines argileuses, qui colmatent progressivement les fissures du fond de la mare, par où l'eau pénètre dans la roche. De plus, les bouleaux et les saules proches, perdent leurs feuilles chaque hiver. La mare intercepte une importante quantité de cette matière organique, déposée par le vent. Ainsi, progressivement, le fond de la mare s'est trouvé tapissé d'une fine couche relativement imperméable. Dès 2009, soit à peine dix ans après sa création, la mare tient déjà l'eau quatre à six mois par an. Le pari d'une mare dans ce milieu sec est gagné !

Si les mares temporaires méditerranéennes sont réputées pour leur importance communautaire, en Basse-Normandie, les mares qui s'assèchent sont généralement dépréciées... à tort ! Car pour de nombreuses espèces, quelques mois de présence d'une lame d'eau d'une trentaine de centimètres d'épaisseur suffisent pour se développer. Certes, à Orival, aucune flore aquatique ne s'est implantée dans la mare du carreau. Tout au plus peut-on observer quelques pieds de joncs. Cependant, les insectes

aquatiques se rencontrent déjà en nombre et dans tous les compartiments de la mare : *Gerris* à la surface, *Dryops* au niveau des berges, *Hydraena*, *Hydroporus* et *Hydrobius* sur le fond. Au total, ce sont plus d'une dizaine d'espèces de coléoptères aquatiques qui ont déjà été recensées. D'ailleurs, cette mare et une centaine d'autres sont actuellement étudiées par le GRECIA pour élaborer un indicateur biologique de l'intérêt écologique et de l'état de conservation des mares en Basse-Normandie.

À l'échelle du paysage, la position géographique de la mare demeure le principal facteur limitant sa colonisation par les vertébrés. Enclavée dans le carreau, entourée de fronts de tailles hauts d'une vingtaine de mètres, cette mare reste relativement inaccessible. À Orival, six espèces d'amphibiens sont mentionnées. Toutefois, pour la majeure partie d'entre elles, aucune preuve de reproduction dans cette mare ne peut être fournie. Seul le triton palmé y est régulièrement observé en versée nuptiale. Mais pour le crapaud commun, la grenouille agile ou encore le triton ponctué, ce sont de rares individus isolés qui ont été observés. Gageons qu'avec le temps, ces espèces parviendront à s'installer ici de manière durable. Car en matière de gestion écologique le temps est un facteur clé pour mesurer la réussite des actions mises en œuvre.

Loïc Chéreau



## RNN de la Mare de Vauville

Caractérisée par un grand plan d'eau douce séparé de la mer par un étroit cordon dunaire, la réserve naturelle nationale de la mare de Vauville présente un intérêt paysager indéniable. Néanmoins, la mare d'eau douce et les milieux qui lui sont associés (roselière, cariçaie, saulaie), présentent avant tout un habitat exceptionnel pour de nombreux oiseaux d'eau, pour la conservation de populations extraordinaires d'amphibiens (ex : le triton crêté) et le développement de nombreuses espèces floristiques patrimoniales.

De telles zones humides sont des milieux en raréfaction en France. Elles jouent un rôle écologique important, indispensable, et à préserver. L'intérêt de la réserve est lié à cette étendue d'eau douce d'environ 2 kilomètres de long et 500 mètres de large entourée d'une végétation d'hélophytes, réparties en différentes ceintures concentriques, apportant toute l'originalité au site.

Autrefois, le processus naturel d'extension de la surface des roseaux était limité par les usagers du site, les utilisant à des fins agricoles, comme le paillage ou la confection de toitures en chaume. En raison de la déprise agricole et de l'arrêt de ces activités, la surface en eau libre est passée de 9,7 hectares à 4,5 hectares entre 1965 et 2002. Bien que présentant un milieu attractif pour les oiseaux, l'extension de la roselière pouvait conduire à terme à un assèchement du secteur en eau libre générant une perte de biodiversité.



Pour ces raisons, une action de limitation de la roselière, validée par l'État dans le cadre du plan de gestion a été décidée afin de limiter son expansion naturelle. Ainsi, un programme de gestion des roseaux par broyage mécanique a été mis en place sur 8 hectares, chaque année entre 2006 et 2010. Ces travaux, réalisés à l'aide d'un tracteur muni d'un jeu de pneus basse-pression et d'un rotovator, consistent à broyer simultanément et sans exportation les parties aériennes et la couche superficielle du sol sur 20 à 30 centimètres de profondeur. Les roues basse-pression facilitant l'accès aux secteurs où le sol est très peu portant, comme c'est le cas au centre de la mare. Effectué en fin d'été, lorsque les niveaux d'eau sont au plus bas, cette mesure de gestion a porté ses fruits et a apporté des résultats très significatifs. En effet, environ cinq hectares de roselière ont été remplacés par deux nouveaux hectares d'eau libre et des habitats plus ouverts et plus diversifiés, favorisant le développement de la grande douve (espèce protégée au niveau national), ainsi que l'apparition de nouvelles espèces rares, comme le scirpe flottant (*Isolepis fluitans*).

Depuis 2012, suite à la validation du dernier plan de gestion (2012-2016), seuls 3 hectares situés au centre de la mare sont broyés tous les deux ans, afin de conserver des structures de végétation différentes, de maintenir des habitats ouverts, de favoriser le développement des espèces patrimoniales tout en limitant la progression de la roselière.

Marie-Léa Travert





## RNN du Domaine de Beauguillot

### Les mares : hot spots de biodiversité... régionale !

Indispensables aux êtres vivants, les eaux douces représentent 0,01 % de l'ensemble des masses d'eau de notre planète et si elles n'en couvrent que 1 % de la surface, elles hébergent près de 10 % de la totalité des espèces vivantes actuellement décrites. Ces écosystèmes aquatiques, et la grande biodiversité qui les constituent, représentent donc une ressource naturelle de premier plan en termes économiques, culturels, esthétiques, scientifiques et éducatifs.

Cette forte disproportion, rencontrée au niveau mondial, entre le nombre d'espèces hébergées et la surface occupée par ces milieux, s'observe également à l'échelle de nos agrosystèmes où les mares jouent un rôle de premier plan en contribuant fortement à la biodiversité globale d'une région. Ainsi, les différents inventaires conduits sur la Réserve naturelle nationale



## RNR de la clairière forestière de Bresollettes

### Un réseau dense de mares diversifiées

Le classement en Réserve naturelle régionale de la clairière forestière de Bresollettes a été motivé par la préservation d'espèces et d'habitats variés, principalement liés aux zones humides et notamment aux étangs acides et oligotrophes (bombements de sphaignes à *Drosera rotundifolia*, herbier flottant à *Utricularis australis*, gazon amphibie à aquatique à *Eleogiton fluitans* et *Potamogeton polygonifolius*...).

Ce ne sont pas moins de 19 mares temporaires et permanentes qui sont recensées dans la zone de forêt domaniale et la clairière abritée par cette bordure forestière, en sus des 5 étangs en chaîne sur l'Avre.

Outre les disparités des contextes environnementaux (forestier à prairial) et des situations hydrologiques (mares permanentes et temporaires), la diversité de tailles, de morphologies, de stades trophiques et *in fine* de stades évolutifs est importante.

Cette variété est complétée par la densité de points d'eau au sein de la réserve. La distance moyenne entre 2 mares proches est d'environ 500 m, et la présence de nombreux écotones et de milieux relativement préservés améliorent la connectivité entre ces zones humides.

Si le parc de mares semble donc relativement bien conservé et fonctionnel, les études à venir permettront de réajuster et/ou de conforter les mesures de gestion à mettre en œuvre par les différents partenaires pour entériner et consolider ce réseau.

La mise en œuvre du plan de gestion de la RNR, amorcée en 2013, a consisté dans un premier temps en la cartographie et la caractérisation des points d'eau. En 2014 débute l'actualisation des inventaires faunistiques (amphibiens et libellules) et floristiques sur les mares, de même que les suivis des espèces patrimoniales floristiques (dans le cadre notamment du Plan National d'Actions *Luronium natans*) et odonotologiques (déclinaison régionale du PNA en faveur des odonates).

Les premiers résultats du suivi PopAmphibiens (protocole de suivi des populations d'amphibiens sur le long terme) démontrent la bonne complémentarité des points d'eau en termes de conditions écologiques et de communautés d'amphibiens présentes. Deux espèces ne sont hébergées que par un seul site : une population

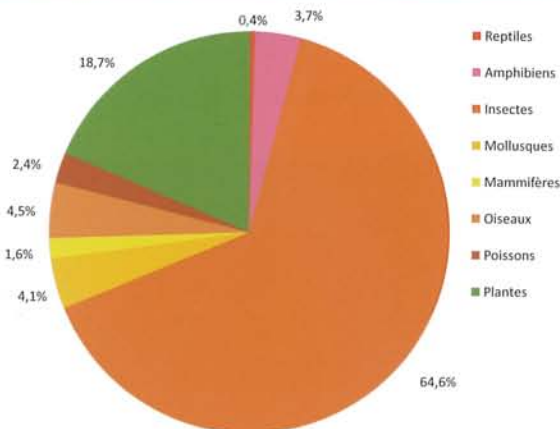


Figure – Proportion d'espèces par groupe taxonomique dont la présence sur la Réserve naturelle est étroitement liée aux mares (source : RNN Domaine de Beauguillot).

du Domaine de Beauguillot révèlent que sur près de 1 550 espèces identifiées sur le site protégé, 246 (17 %) dépendent plus ou moins strictement des mares, alors que ces habitats ne couvrent qu'à peine 1 % de la surface totale de la Réserve ! Parmi ces espèces, plusieurs revêtent même une forte valeur patrimoniale selon qu'elles sont protégées (six espèces de batraciens, Patience des marais, Pesse d'eau...), rares ou très rares (plusieurs plantes et invertébrés, notamment insectes), au niveau national ou régional.

Jean-François ELDER, conservateur

importante de triton ponctué dans l'étang du Gré (aux eaux particulièrement acides et froides), et le triton crêté dans une mare forestière. L'ONF et le PNR du Perche encadrent cette année un stagiaire en BTS GPN sur ces inventaires et les modalités de la connectivité du réseau de mares.

Ces mares, qui couvrent l'ensemble de la clairière de Bresollettes, forment avec les étangs, les principaux outils de la sensibilisation des habitants et des usagers du site aux problématiques de conservation des zones humides et plus globalement des milieux naturels.

Dans la partie privée de la réserve notamment, les utilisations passées et présentes des mares (abreuvement pour le bétail par exemple) ou leur présence historique leur confèrent un rôle clé dans cette compréhension.

Sur la RNR de Bresollettes, la réappropriation par les habitants de ce patrimoine passe par le développement de la participation aux actions de gestion et aux programmes de suivis. Cette année, les propriétaires et le grand public pourront accompagner des agents du Parc naturel régional du Perche et de l'ONF à des sorties de terrain.

Lucie Dufay

Mare dans la clairière forestière.





## RNR des marais de la Taute

Mare centrale sur la RNR du marais de la Taute.



Une seule mare de 1000 m<sup>2</sup> existait sur les différentes entités de la réserve lors de leurs acquisitions. Il s'agissait d'une ancienne mare de gabion que nous avons laissé évoluer naturellement après nettoyage : la roselière qui s'y est développée abrite certaines années des nichées de busard des roseaux et de butor étoilé. Ce fut le cas en 2013.

Quatre autres mares ont été créées dans le cadre d'un objectif de diversification des milieux :

- Deux au marais de Cap, la première d'environ 2000 m<sup>2</sup> a constitué à rétablir un méandre de la Taute en le maintenant indépendant de la rivière. Il s'agit maintenant d'une surface d'eau libre ceinturée par une roselière à *Phragmites australis*. La seconde de même surface se trouve au centre d'un réseau de fossés, le tout ayant été créé de toute pièce : *Agrostis stolonifera*, *Galium palustre*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Oenanthe lachenalli* et *Ranunculus flammula* y sont les plantes les plus abondantes. Ces deux mares, outre qu'elles retiennent de nombreuses espèces d'oiseaux patrimoniaux dont les deux précédemment cités (mais aussi locustelle luscinioïde et tachtée, gorgebleue à miroir, râle d'eau, ...) présentent un intérêt majeur pour le seul passereau européen menacé d'extinction, le phragmite aquatique. La réserve fait partie des 10 principales haltes migratoires de France pour

la migration et l'engraissement de cette espèce. De façon à en accroître la surface, des travaux, effectués à l'automne 2013, ont consisté à en doubler la surface tout laissant un île en son milieu.

- Sur le marais de Pénème, une ancienne saulaie a été coupée et recreusée après évacuation des souches : cette mare temporaire proche du canal Vire - Taute s'assèche plus ou moins rapidement dans le courant de l'été : un carabe relativement rare y a été découvert *Blethisa multipunctata*. 32 espèces vasculaires, dont les très rares *Carex lasiocarpa* et *Pilularia globulifera* ont été identifiées en 2010 sur une autre zone d'étrépage de 2000 m<sup>2</sup> créée au centre d'une parcelle de fauche en 2007 et se maintenant en eau plus longtemps que la précédente. Toutes ces mares ont des faciès différents et accueillent de ce fait une avifaune variée : ardéidés, rallidés, anatidés, limicoles, passereaux s'y nourrissent ou y nichent.

Alain Chartier



Phragmite aquatique dans le marais.

### ACTUALITÉS

#### RÉSERVE NATURELLE DU DOMAINE DE BEAUGUILLOT

##### Changement de gestionnaire sur la Réserve Naturelle du domaine de Beauguillot

Créée en 1980, la réserve naturelle du domaine de Beauguillot avait pour gestionnaire historique la fondation de Beauguillot puis, à partir de 1998, l'association Claude Hettier de Boislambert. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin a été choisi par l'État pour assurer la gestion de ce site emblématique.

Lors de la cérémonie officielle, Mme Polve-Montmasson, préfète de la Manche, et Mme Brécy, présidente du Parc naturel régional, ont procédé à la signature de la convention de gestion. Ce moment a été l'occasion de rendre hommage à M. Claude Hettier de Boislambert. Chasseur passionné, il créa en 1976 avec l'état, acquéreur d'une partie du domaine, la fondation à laquelle il fit don du reste de sa propriété. Initiateur du projet de protection du site, une plaque a été inaugurée en sa mémoire.

L'engagement de Mme Hettier de Boislambert, présidente de l'association Claude Hettier de Boislambert, a également été salué. Si le mot d'ordre est la continuité, il n'en reste pas moins que cette passation implique certains changements dans les pratiques quotidiennes de l'équipe en place qui saura, à ne pas en douter, s'adapter efficacement.

Les courriers et documents devront désormais être adressés à :

Parc naturel régional des marais  
du Cotentin et du Bessin  
17 rue de Cantepie  
50500 Les Veys

jfelder@parc-cotentin-bessin.fr  
mblond@parc-cotentin-bessin.fr  
yferoy@parc-cotentin-bessin.fr

02 33 71 56 99





## ACTUALITÉS

### RNN DU COTEAU DE MESNIL-SOLEIL

#### Le troisième plan de gestion en cours de rédaction

Du haut de sa trentaine d'années d'existence, la réserve naturelle nationale du coteau de Mesnil-Soleil rentre dans un nouveau cycle. La rédaction du troisième plan de gestion est en cours et s'achèvera début 2015 avec une présentation devant le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel. Cet exercice de programmation quinquennale pouvant paraître fastidieux, il en reste néanmoins un moment apprécié par le rédacteur, tant l'idée de se projeter vers l'avenir avec de nouvelles actions menées à bien sur le site prend le dessus.

L'évaluation du précédent plan de gestion (2009-2013), qui a été finalisée en début d'année, a dressé un bilan le plus exhaustif possible. Ainsi, 41 opérations ont été détaillées et évaluées à l'aide d'indicateurs, quand ces derniers étaient préalablement définis et surtout bien définis. L'utilisation de fiches types pour décrire ces opérations a été privilégiée pour mettre en exergue les éléments évalués dans les domaines de l'ingénierie écologique, de gestion administrative, de communication et d'éducation et de sensibilisation du public. Le pourcentage de réalisation de ces opérations est globalement bon. Certaines opérations n'ont pu être réalisées car elles étaient mal formulées et ont été remplacées par d'autres, plus pertinentes.

Florent Baude

Pelouse calcicole.



## ACTUALITÉS

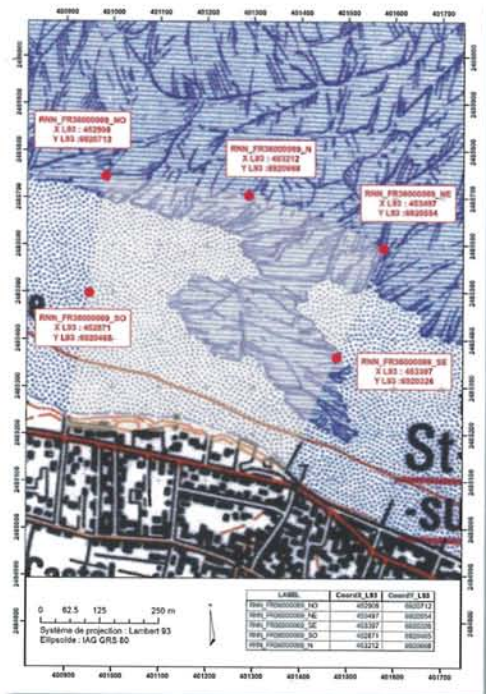
### RNN FALAISE DU CAP ROMAIN

Le gestionnaire de la réserve naturelle est autorisé depuis fin 2013 à mouiller 5 bouées blanches chaque année, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, selon l'autorisation de balisage obtenue auprès des services administratifs de l'Etat. L'opération de balisage a pour but de matérialiser les limites de la réserve naturelle en mer, sachant que le territoire protégé est à 96 % en domaine marin (23 ha). En améliorant la lisibilité du territoire, l'opération va permettre :

- de dissiper la confusion sur la délimitation du site, le territoire étant assimilé à tort à la partie terrestre uniquement à cause de son nom « falaise du Cap Romain »,
- d'affirmer l'appartenance de la réserve au réseau national des aires marines protégées,
- de faciliter les études scientifiques sur la partie marine de la réserve,
- de faciliter la surveillance de la partie marine de la réserve.

Les activités de loisirs, comme la pêche à pied, restent autorisées, en veillant à ne pas porter atteinte au patrimoine naturel (autres actualités sur [www.apgn.fr](http://www.apgn.fr)).

Emplacement des bouées



## ACTUALITÉS

### RNN MARE DE VAUVILLE



Gomphus pulchelus.

En décembre 2013, Thierry Démarest conservateur de la réserve depuis 1994 a quitté son poste pour rejoindre d'autres perspectives professionnelles en Haute-Normandie. Depuis le mois d'avril, Marie-Léa Travert a remplacé Thierry Démarest en tant que conservatrice de la réserve naturelle nationale de la Mare de Vauville. Originnaire du Cotentin, Marie-Léa arrive de la région Rhône-Alpes où elle travaillait dans un laboratoire du CNRS sur les effets du changement climatique sur les espèces alpines.

En juin, une nouvelle espèce de libellule a été observée, il s'agit du Gomphe gentil (*Gomphus pulchelus*). Sur l'ensemble du département, bien que cette espèce soit commune, elle est peu observée sur le littoral et notamment dans la Hague où elle est connue uniquement sur les communes d'Héauville et de Siouville-Hague (Manche Nature, 2012).



# Les 12 réserves naturelles de Basse-Normandie



## RNN de la Mare de Vauville (50)

Groupe Ornithologique Normand  
181 rue d'Auge - 14 000 Caen cedex  
Courriel : [reservenaturelevauville@orange.fr](mailto:reservenaturelevauville@orange.fr)  
Site internet : <http://www.gonm.org/protection/m07-vauville-50>  
Conservatrice : Marie-Léa Travert

## RNN des marais de la Sangsurière et de l'Adriennerie (50)

Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin  
Maison du Parc - Cantepie - 50 500 Les Veys  
Courriel : [info@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:info@parc-cotentin-bessin.fr)  
Site internet : <http://www.parc-cotentin-bessin.fr>  
Conservatrice : Emmanuelle Bouillon

## RNN de la Tourbière de Mathon (50)

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin  
30 rue de l'hippodrome - B.P. 42 - 50 430 Lessay  
Courriel : [accueil@cpiecotentin.com](mailto:accueil@cpiecotentin.com)  
Site internet : <http://www.cpiecotentin.com/rnmathon>  
Conservatrice : Séverine Stauth

## RNN du Domaine de Beauguillot (50)

Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin  
Maison du Parc - Cantepie - 50 500 Les Veys  
Courriel : [info@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:info@parc-cotentin-bessin.fr)  
Conservateur : Jean-François Elder

## RNN de la forêt domaniale de Cerisy (14 & 50)

Office National des Forêts  
Unité territoriale de Saint-Lô  
19 route de Coutances - 50 180 Agneaux  
Courriel : [reserve.cerisy@onf.fr](mailto:reserve.cerisy@onf.fr)  
Conservateur : Sébastien Etienne

## RNN de la Falaise du Cap Romain (14)

Association Patrimoine Géologique de Normandie  
CREC - Station marine - 54 rue du Dr Charcot BP 49  
14 530 Luc-sur-Mer  
Courriel : [capomain@unicaen.fr](mailto:capomain@unicaen.fr)  
Conservatrice : Anne-Lise Giommi

## RNN de l'Estuaire de Seine (14, 27 & 76)

Maison de l'Estuaire  
20 rue Jean Caurret - 76 600 Le Havre  
Courriel : [communication@maisondelestuaire.net](mailto:communication@maisondelestuaire.net)  
Site internet : <http://maisondelestuaire.net>  
Conservateur : Martin Blanpain

## RNN du Coteau de Mesnil-Soleil (14)

Conseil Général du Calvados  
Hôtel du Département - B.P. 12 - 14 035 Caen cedex  
Conservatoire d'Espaces Naturels de Basse-Normandie  
320 quartier du Val - Bâtiment b - 14 200 Hérouville St-Clair  
Courriel : [contact@cen-bn.fr](mailto:contact@cen-bn.fr)  
Site internet : [www.cen-bn.fr](http://www.cen-bn.fr)  
Conservateur : Florent Baude

## RNR géologique de Normandie-Maine (61)

Parc Naturel Régional Normandie-Maine  
Maison du Parc - 61320 Carrouges  
Courriel : [info@parc-normandie-maine.fr](mailto:info@parc-normandie-maine.fr)  
Site internet : <http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr>  
Conservatrice : Isabelle Aubron

## RNR des anciennes carrières d'Orival (14)

Conservatoire d'Espaces Naturels de Basse-Normandie  
320 quartier du Val - Bâtiment b - 14 200 Hérouville St-Clair  
Courriel : [contact@cen-bn.fr](mailto:contact@cen-bn.fr)  
Site internet : [www.cen-bn.fr](http://www.cen-bn.fr)  
Conservateur : Loïc Chéreau

## RNR de la clairière forestière de Bresolettes (61)

Parc naturel régional du Perche  
Maison du Parc - Courboyer - 61340 Nocé  
Courriels : [laurent.benard@parc-naturel-perche.fr](mailto:laurent.benard@parc-naturel-perche.fr)  
ou [herve.daviau@onf.fr](mailto:herve.daviau@onf.fr)  
Conservateurs : Laurent Benard (PNR Perche) et Hervé Daviau (ONF)

## RNR des marais de la Taute

Groupe Ornithologique Normand  
181 rue d'Auge - 14 000 Caen cedex  
Conservateur : Alain Chartier